

---

## AVIS.

*M*ESSIEURS les Souscripteurs au Chemin de Communication entre le Faux-bourg Ste. Marie en cette Cité de Montréal, et la Côte de la Visitation, sont priés d'accepter en la Forme Actuelle le Compte de Recette et Dépense pour mettre à exécution le plan proposé.

*IL a été jugé nécessaire d'y joindre la Copie de l'acte de Souscription et de l'acte de Division par sort et un extrait du Contract de Vente par le Sicur JOHN PICKLE, Junior pour l'information des interessés.*

*IL appert par le Compte de Recette et de Dépense qu'il ne restera à employer aux travaux nécessaires au Chemin en question que les deniers qui proviendront de la Vente de six lots réservés qui restent individus.*

*QUOIQ'U'IL soit porté en Recette le prix entier de cent seize lots qui ont été tirés au sort, il est cependant de fait que quelques uns n'ont encore rien payé, d'autres n'ont donné que des accomptes; on ose se flatter que ceux qui sont en Demeure payeront immédiatement le prix de leur souscription.*

*N B.— QUELQUES UNS des souscripteurs ne se sont pas souciés de prendre Titre après avoir tiré au sort; mais ont résigné et les Titres ont été donnés a d'autres.*